

Saint Denis, le 6 décembre 2021

LIAISON NATIONALE EQUIPEMENT ET



SNCF RESEAU : LES PANOUS PANOUS !

DANGERS DE LA SOUS-TRAITANCE

Le vendredi 29 octobre 2021, un salarié de la société HDM, entreprise sous-traitante de la société SPENO (train meuleur de rails), est décédé par électrocution en gare de Lyon St Exupéry.

Un accident tragique de plus. Comme celui du 21 octobre 2020, où un salarié sous-traitant est lui aussi décédé par électrocution en gare d'Épernay.

Au cours de la Demande de Concertation Immédiate Réseau SUD-Rail du 12 novembre 2021 nous avons demandé à aborder le sujet des risques liés à l'intervention d'entreprises extérieures à travers cet accident, qui plus est comme c'était le cas ici, quand il s'agit de sous-traitance en cascade.

La direction nous a écouté mais nous a t-elle entendu c'est une autre question

(notamment sur la question des plans de prévention et des accès aux emprises...).

Ces accidents mortels, ou très graves, sont la partie immergée et tragique d'une situation où la multiplication des incidents et situations non conformes vis-à-vis de la sécurité et des conditions de travail sur les chantiers **peuvent mener à l'accident.**



EPERNAY

Un accident qui aurait pu être évité

Le 21/10/2020, un chantier de rénovation de la marquise est en cours en gare d'Épernay par un sous-traitant de Gare et Connexion. Les 2 salariés de cette entreprise déplacent un échafaudage roulant sur le quais quand ils percutent la caténaire. Les 2 collègues sont électrisés, l'un décède, l'autre est grièvement blessé (nombreuses séquelles et amputation d'un pied).

Du point de vue des délégués SUD-Rail de Gare et Connexion, comme de celui de l'inspection du travail, le chantier était clos et la zone avec risque caténaire aurait donc dû **être fermée par une barrière infranchissable et non par une rubalise comme c'était le cas sur le chantier.**

INADMISSIBLE !

Pour cette DCI, la direction a encore une fois refusé d'aborder l'accident mortel par électrocution en Gare d'Épernay d'octobre 2020, sous prétexte que celui-ci appartient au périmètre de Gares & Connexions (Filiale Réseau depuis 2020)

La direction de Réseau n'aurait pas d'infos sur cet accident sous prétexte que c'est une filiale !?

SNCF Réseau ou Gares & Connexions, ce sont pourtant les mêmes problématiques Equipement (Plans de préventions et méconnaissance du risque électrique pour cet accident). Certains agents de G&C étaient il y a peu de temps rattachés aux Infrapôles et Infralogs !

Tous les moyens sont bons pour la direction pour se désresponsabiliser et noyer le poisson. Chaque fois qu'un accident survient, elle continue pourtant à mettre en place des organisations de travail qui dégradent toujours plus la sécurité et les conditions de travail !

DES CHOIX POLITIQUES QUI TUENT...

Les risques liés au recours à la sous-traitance sont pourtant évidents dans un environnement de travail aussi sensible au niveau sécurité, connaissance des installations et particularités locales que celui des chantiers ferroviaires. Les salariés des entreprises sous-traitantes n'ont, dans la plupart des cas, pas cette connaissance, voire pas du tout de culture ferroviaire (intérim par exemple). S'ajoute à cela les plans de prévention qui ne sont pas toujours remplis correctement, les intervenants qui ne sont pas ceux qui co-écrivent le plan prévention, les entreprises extérieures qui ont les clés de nos emprises, etc...

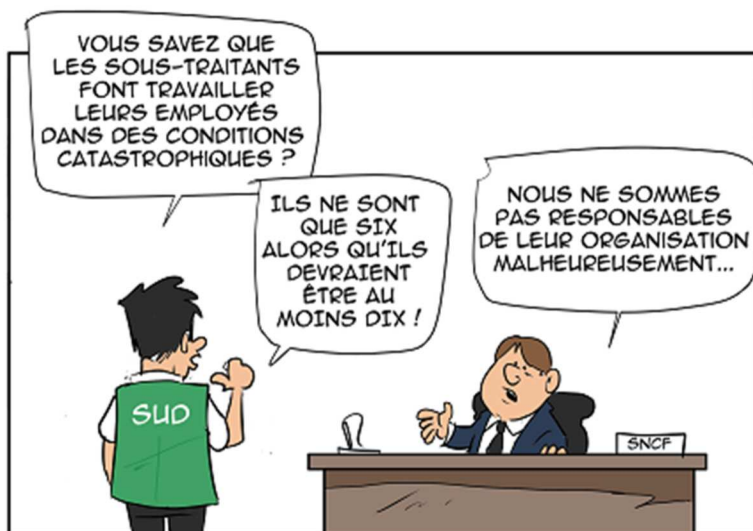
Si on ajoute à ça des conditions de travail souvent dégradées (cumul jour/nuit, manque voire absence de formation...), **le cocktail est à haut risque...**

SUD-Rail dénonce le discours hypocrite de la direction qui consiste à déplorer les dérives de sécurité (quand elle ne peut plus les ignorer), tout en imposant des méthodes et des délais de production qui rendent ces dérives inévitables.

LES PANOUS PANOUS !

Face à cette situation, la direction de SNCF Réseau ne semble pas vouloir prendre aujourd'hui ses responsabilités, pensant sans doute pouvoir rejeter indéfiniment la faute en cas d'accidents graves ou mortels sur les prestataires privés. C'est d'ailleurs, une des raisons qui pousse SNCF Réseau à externaliser toujours plus. Pour SUD-Rail, **c'est déplorable...**

Si, à chaque accident, la direction de l'entreprise nous dit être « désolée », c'est pourtant bien elle qui met en place les conditions pour que surviennent ces accidents !



Les intérêts variables de Réseau !

Si SNCF Réseau se défausse de sa responsabilité de « maison mère » vis-à-vis de Gares & Connexions dans l'accident d'Epernay, c'est différent dans d'autres contextes.

Sur un Droit d'alerte déposé à G&C pour discrimination, qui a fini aux Tribunal des Prud'hommes : étaient présentes **3 personnes du service juridique de SNCF Réseau** dans la salle d'audience !

A croire que les risques juridiques éventuels sont plus important que des ouvriers qui meurent au travail !



Ces accidents auraient pu être évités

Rien ne semble changer depuis des décennies, **ce sont toujours les ouvriers, les salariés qui meurent au travail !**

Car la réalité est bien là, ce sont eux qui sont obligés de s'adapter à des organisations et conditions de travail où l'exercice des tâches en toute sécurité n'est pas la priorité.

Ce sont eux qui prennent les risques, et non pas les patrons comme on voudrait nous le faire croire !

Les patrons, eux, s'empressent de dissimuler ou de tenter d'atténuer leur responsabilité. **C'est insupportable !**

Que l'on soit clairs :

Nous n'incrimons pas nos collègues du privé, **mais leurs conditions de travail.** Pour nous, ils feraient certainement de bons collègues de travail.

SUD-Rail revendique un alignement par le haut des conditions de travail, de sécurité et des conditions de rémunération **pour tous les travailleurs du rail**, qu'ils soient agents SNCF, filiales SNCF ou salariés des entreprises privées.

Là où la SNCF découpe, SUD-Rail rassemble !